

# UNE DÉCISION DE JUSTICE TRÈS INQUIÉTANTE

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 18 JANVIER 2016

Le verdict d'acquittement rendu par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis au bénéfice d'un policier, accusé d'avoir commis des violences ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner lors d'une arrestation, ne peut être ressenti que comme une injustice. Il s'inscrit dans une logique qui autoriserait la police à tirer dans d'autres conditions que celles d'un danger immédiat.

La Ligue des droits de l'Homme demande au procureur général près la cour d'appel de Paris, dont c'est la responsabilité, de relever appel de cette décision afin que la justice puisse être pleinement rendue.

Ligue  
des droits de  
l'Homme

FONDÉE EN 1898

